

UN PARTENARIAT VILLE – MUSÉES

POUR ENRICHIR LA PROPOSITION

DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

POUR LA VILLE DE MONTRÉAL

MÉMOIRE

DE LA SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS

À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

11 février 2005
Texte revu le 8 avril 2005



Société des directeurs
des musées montréalais

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
I. Une véritable politique de développement culturel	5
II. À propos d'une politique de la culture	7
1. Pour le maintien d'un débat permanent sur la culture	7
2. Pour le maintien d'un dialogue avec le milieu des affaires	8
III. La politique de développement culturel et les musées	9
1. Considérations générales	9
2. Partenariat Ville – Musées : le concept	10
3. Partenariat Ville – Musées : volet Éducation	11
4. Partenariat Ville – Musées : volet Savoir	12
5. Partenariat Ville – Musées : volet Patrimoine	13
6. Partenariat Ville – Musées : volet Service	14
7. Partenariat Ville – Musées : volet Signalisation	15
8. Partenariat Ville – Musées : volet Pluriculturalité	16
9. Partenariat Ville – Musées : volet Communication	17
IV. La politique de développement culturel et l'art dans l'espace public	18
V. Conclusion	20
Annexes	21
Liste des réclamations et recommandations de la SDMM	
Liste des musées montréalais membres de la SDMM	
Références	30

PRÉAMBULE

Les musées montréalais, en tant qu'institutions culturelles, constituent une ressource publique importante de par leur mission d'acquisition, de préservation, de valorisation et de diffusion du patrimoine artistique, culturel, historique, architectural et scientifique. Ce sont des acteurs essentiels au développement économique et culturel de la ville et des partenaires de l'industrie touristique. Ils insufflent une dynamique pédagogique complémentaire au travail du milieu éducatif. Ils participent à la force de cohésion sociale, à la protection de l'environnement et au développement durable.

En 1986, un regroupement d'institutions muséologiques fondait la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM) et lui fixait le mandat d'affermir le développement et le rayonnement des musées, de promouvoir leurs activités muséologiques, de défendre leurs intérêts en tant qu'organismes, de développer la communication, l'entraide et la coopération en faveur de la démocratie culturelle et de l'appropriation du patrimoine. Aujourd'hui encore, ce réseau de 31 musées montréalais¹ se donne pour mission première de favoriser l'accès des individus au savoir et à la culture. En témoignent ses actions culturelles qui mettent en lumière le patrimoine muséologique et favorisent les processus de découverte et de compréhension de ces monuments culturels.

Les principaux défis auxquels la SDMM doit faire face sont de

1. Développer la coordination des musées montréalais entre eux.
2. Accroître l'impact des projets favorisant l'accès public des musées montréalais.
3. Instaurer une nouvelle image de marque et une signalisation pour les musées montréalais.
4. Accroître la visibilité des musées montréalais dans les médias.
5. Accroître la part de marché des musées montréalais dans le domaine touristique.

Pôle ressource, la SDMM, de concert avec les musées, coordonne la populaire *Journée des musées montréalais*, promeut l'accès des touristes à la culture au moyen de la *Carte musées Montréal* et préserve le patrimoine collectif dans un *Centre des collections muséales* (CDCM).

¹ Voir l'annexe Liste des musées montréalais membres de la SDMM.

Dans le présent mémoire concernant la *Proposition de Politique de développement culturel pour la ville de Montréal*, la SDMM porte sur la place publique une réflexion sur les modes d'actions culturelles communs aux musées montréalais et montre le rôle primordial que jouent ces institutions dans le développement culturel de Montréal.

La SDMM analyse les conditions nécessaires à l'affirmation de Montréal en qualité de métropole culturelle. Elle convie la Ville à consolider ses liens avec le réseau des musées en se fondant sur un partenariat Ville – Musées tel qu'elle l'énonçait lors de la tenue des *États généraux des musées montréalais* en mars 2003. Par ces états généraux, les musées de Montréal réaffirmaient leur volonté de contribuer à la vitalité culturelle de la métropole et de travailler avec la municipalité à la mise en œuvre d'une politique culturelle.

I. UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Montréal, centre de développement culturel ? Une question qui illustre la vaste problématique de la place de la culture dans une grande ville — sa diversité, ses artistes, ses institutions, son soutien et son accès — et à laquelle la Ville de Montréal doit répondre par l'affirmative pour devenir le cœur du développement. Voilà à notre avis un sous-titre essentiel à la proposition de politique culturelle de la Ville de Montréal : *Montréal, centre de développement culturel*. En effet, les grandes tendances à la décentralisation de l'État observées dans le monde ont engendré d'une part la valorisation des municipalités en matière de développement culturel et d'autre part leur responsabilisation dans le développement local et la promotion d'une identité forte. N'échappant pas au phénomène, Montréal a devant elle une formidable occasion d'affirmer son caractère unique de grande ville francophone en Amérique, d'élargir ses champs de compétences particulières et d'affirmer son identité de métropole culturelle du Québec sur la scène nationale et internationale.

Malgré ce contexte favorable, la SDMM constate, à la lecture de la proposition de politique culturelle, l'absence de description et d'affirmation claire de l'identité propre de Montréal, de ses diversités, de ses particularités et de son originalité à l'échelle mondiale, qui déterminent et conditionnent l'unicité du dynamisme culturel. Bien que la municipalité dresse un portrait culturel plutôt flatteur de la métropole, elle oscille sans cesse entre l'idée d'une métropole culturelle accomplie et celle d'une métropole culturelle en devenir, et en appelle continuellement aux autres paliers gouvernementaux pour lui garantir la réalisation de ses intentions.

Qui plus est, la Ville de Montréal reconnaît implicitement que la complexité de ses structures politiques, juridiques et administratives, par trop alambiquées, ainsi que la rigidité de sa Charte et le caractère obsolète de son régime fiscal la confinent à un état de tutelle, sans aucun doute involontaire, mais dont elle devrait pourtant s'affranchir.

Il serait temps, selon nous, que les autorités locales sortent de cette chrysalide politique étriquée qui les a trop longtemps limitées à des lamentos politiques, pour créer un projet de ville novateur, mesuré à l'aune de l'histoire, de l'identité et du caractère unique qui définit Montréal, sans quoi le concept de métropole culturelle deviendra pour Montréal une utopie plutôt qu'une réalité.

Nous réclamons :

- **Que la Ville de Montréal affirme son leadership politique en développant un projet de ville s'appuyant sur un cadre législatif et fiscal propice à l'établissement d'une véritable métropole.**
- **Que la Ville de Montréal réévalue ses structures politiques et administratives municipales afin d'instituer cohérence et cohésion dans la répartition des pouvoirs et des responsabilités entre l'administration centrale et les arrondissements, notamment en matière de développement culturel.**
- **Que le projet de développement d'une ville métropolitaine soit un enjeu public lors du prochain rendez-vous électoral.**
- **Que les Montréalais puissent se prononcer sur une proposition politique de développement culturel qui détermine clairement les pouvoirs de la métropole compte tenu de l'étendue de son territoire, de son poids démographique et de sa diversité culturelle.**

Compte tenu de l'importance et de la diversité des activités culturelles qui se déploient sur le territoire de Montréal, la SDMM réclame également :

- **Que la Ville de Montréal prenne des dispositions préalables à la mise en œuvre de sa politique de développement culturel, à savoir :**
 - **qu'elle élabore un plan de développement culturel pour la ville de Montréal et énonce ses priorités d'action ;**
 - **qu'elle quantifie et évalue régulièrement les ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs en matière de développement culturel.**

II. À PROPOS D'UNE POLITIQUE DE LA CULTURE

1. Pour le maintien d'un débat permanent sur la culture

De quelle culture et de quelle politique s'agit-il ?

L'élaboration d'une politique doit permettre à la Ville de faire la promotion du bien commun, de favoriser l'exercice des choix et des arbitrages dans l'accomplissement des grands objectifs de société pour faire en sorte que fonctionnent les mécanismes de solidarité sur un territoire donné.

Dès lors, une politique de la culture devient un moyen pour les pouvoirs publics de « laisser à la société la liberté entière de soutenir les formes culturelles dans lesquelles elle se reconnaît ».
(Dilys, *Traduire la notion de politique culturelle*, 2001.)

Forte de ces principes, la SDMM estime que le projet actuel de politique culturelle de Montréal ne pourrait suffire à positionner la ville comme véritable métropole culturelle sans qu'un dialogue soutenu s'opère entre les milieux constitutifs de la société montréalaise, les professionnels de la culture et le corps public municipal, réunis autour de la problématique du développement culturel.

Sous l'égide du Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie et du Conseil des arts de Montréal, la SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal crée un forum permanent sur le développement culturel de la métropole, qui réunisse tous les acteurs des milieux des arts, de la culture, de l'éducation, de la santé et des affaires ainsi que les communautés locales autour d'une table de recherche et de discussion sur l'avancement du développement culturel et les conditions de son expansion à Montréal.**

2. Pour le maintien d'un dialogue avec le milieu des affaires

Le milieu des affaires est un des acteurs essentiels au soutien de la culture.

La Ville de Montréal devra associer ces partenaires névralgiques à son projet et en faire de véritables collaborateurs dans l'avènement de Montréal comme métropole culturelle.

De plus, la municipalité devra traduire ce partenariat dans un geste symbolique, mais capital pour marquer sa reconnaissance au mécénat culturel, à l'occasion d'une rencontre annuelle du milieu des arts et des affaires.

La SDMM recommande :

- **Que le Conseil des arts de Montréal profite de son déjeuner annuel pour remettre à la fois le Grand Prix aux organismes artistiques et le Prix Arts-Affaires de Montréal.**

III. LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET LES MUSÉES

1. Considérations générales

Dans la proposition d'intervention culturelle municipale, la SDMM note le déséquilibre des moyens que la Ville de Montréal entend consacrer à ses équipements municipaux en regard de ceux destinés aux institutions artistiques et culturelles non municipales.

Tout en reconnaissant et en appuyant la Ville de Montréal dans sa volonté de consolider et de renforcer les services culturels municipaux (bibliothèques, loisirs, lieux de diffusion) et les services d'arrondissements (services de proximité), force est de constater que sur les 177 millions de dollars que la municipalité consacre aux services culturels, 10 millions seulement sont alloués au Conseil des arts de Montréal. Ces maigres ressources parviennent à peine à soutenir le milieu des arts et de la culture qui, pourtant, selon l'affirmation politique, caractérise le dynamisme culturel de la métropole.

La SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal précise son plan d'action à l'endroit des organismes artistiques et culturels non municipaux.**
- **Que la Ville de Montréal énonce dans sa politique de développement culturel un plan de croissance du financement du Conseil des arts de Montréal pour les cinq ans à venir.**
- **Que la Ville de Montréal affirme son leadership en matière de développement culturel et se donne les moyens nécessaires pour demeurer l'intermédiaire privilégié du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans la conclusion d'une entente-cadre MCCQ – Ville.**

2. Partenariat Ville – Musées : le concept

À la lecture de la proposition municipale, nous convenons de l'attention portée par la Ville de Montréal à ses musées municipaux et prenons acte de sa volonté de travailler avec l'ensemble des musées montréalais (p. 24 et 25), par ailleurs qualifiés de « grandes institutions » (p. 30), faisant écho aux déclarations des *États généraux des musées montréalais*.

Néanmoins, force est de constater la faible représentativité de l'ensemble du domaine muséologique dans la proposition municipale. En limitant l'entente de partenariat avec le réseau des musées montréalais à la seule diffusion des connaissances aux jeunes, puis en cantonnant sa vision de la muséologie aux seuls musées municipaux, la Ville de Montréal occulte fortement l'importance des musées montréalais dans le domaine artistique et culturel et réduit les chances de concertation avec eux relativement au développement de la métropole.

Nous engageons donc la municipalité à convenir d'un partenariat Ville – Musées basé sur la concertation, le débat, la participation active et l'implication dans la prise de décision.

Cette forme de coopération mutuelle demande aux autorités locales de couvrir un vaste champ d'activités, de coordonner la transversalité entre les services municipaux et dans les services municipaux et de donner la place qu'ils méritent aux musées montréalais dans les questions et considérations de politiques publiques. Une telle coopération doit faire l'objet d'une entente contractuelle.

La SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal fasse l'inventaire de son action de soutien aux musées montréalais dans le but de préciser, structurer et renforcer ce soutien, et qu'elle se donne des orientations de développement à ce chapitre.**

- **Que la Ville de Montréal et son Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie s'engagent dans une formule de partenariat continu et à long terme avec le réseau des musées montréalais.**

3. Partenariat Ville – Musées : volet Éducation

Relativement à l'engagement de la Ville de Montréal à convenir d'un partenariat avec les musées montréalais, plus particulièrement à mettre l'accent sur leur mandat de vulgarisation de la connaissance (p. 24), la SDMM rappelle que la mission et les responsabilités des musées en matière d'éducation ne sont plus à démontrer.

Les musées montréalais accueillent chaque année près de 600 000 groupes scolaires et jeunes à qui ils offrent, entre autres activités éducatives, des expositions, ateliers, conférences, spectacles multimédias, programmes éducatifs, visites guidées, activités familiales, jumelages, évènements et matériel pédagogique.

À ce titre, ils agissent en parfaite complémentarité avec le milieu scolaire dans la mission d'enrichissement et de partage des connaissances.

En partenariat avec les musées montréalais, la SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal valorise la place de l'éducation artistique et culturelle dans ses intentions politiques et qu'elle associe les musées montréalais à ses interventions auprès des milieux scolaires.**

- **Que la Ville de Montréal soutienne la création de lieux polyvalents dans les musées montréalais pour l'accueil de groupes scolaires dans le cadre de circuits muséologiques et d'activités en arts, technologies et patrimoine.**

4. Partenariat Ville – -Musées : volet Savoir

La proposition de politique culturelle de la Ville de Montréal s'oriente très vite vers l'essor de l'industrie du savoir (p. 19). La Ville fait état des investissements municipaux, du rattrapage des bibliothèques municipales, du rôle des lieux de diffusion municipaux, des projets de partenariat avec l'école et les commissions scolaires pour faire de Montréal une métropole du savoir.

Dans cette perspective, la municipalité se doit aussi d'associer à ses intentions politiques les lieux de savoir, d'éducation et de formation continue que constituent les musées montréalais.

En effet, la mission générale d'un musée consiste à représenter la culture d'une collectivité, ses formes de vie. Le musée contribue à la conservation du patrimoine, à l'éveil et l'instruction des individus. Ses objectifs concernent la diffusion des savoirs, la fréquentation, la familiarisation des consommateurs avec l'art et la culture. Le musée produit de la connaissance : histoire de l'art, sciences, techniques et histoire populaire. Il est aussi un lieu de recherche scientifique, d'étude des patrimoines et de compréhension des cultures.

La SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal inscrive les musées montréalais au nombre des lieux de savoir et les associe en qualité de partenaires à toute démarche stratégique de développement à cet égard.**
- **Que la Ville de Montréal encourage et assiste de façon durable les musées montréalais dans leurs efforts d'accessibilité physique et intellectuelle au savoir le plus large possible.**

5. Partenariat Ville – Musées : volet Patrimoine

La conservation et la transmission des éléments de notre patrimoine participent à la constitution de notre mémoire collective et, ainsi, à la définition de notre identité culturelle. La société a la charge de conserver le patrimoine pour le transmettre aux générations futures et ainsi garder un lien vivant à travers le temps. Les établissements muséologiques sont parmi les principaux acteurs à œuvrer à la constitution de ce patrimoine, à sa préservation et sa mise en valeur. Ils sont souvent les premiers intermédiaires entre une population et les éléments de son patrimoine.

Si la Ville de Montréal considère le patrimoine comme un domaine de la culture, elle portera une attention particulière aux collections muséologiques, ces archives de l'humanité, qui représentent un enjeu central de la mission des musées. L'attention devrait être mise autant sur la diffusion, la promotion que sur l'état des collections. Ce devrait être l'occasion de donner aux grands collectionneurs que constituent les musées montréalais les moyens d'enrichir le patrimoine, d'améliorer la protection et la connaissance.

La SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal mette sur pied un réseau de veille patrimoniale, en collaboration avec la SDMM, pour repérer et orienter le patrimoine montréalais, local et international, vers des lieux de conservation adéquats.**
- **Que la Ville de Montréal favorise le développement d'un réseau du patrimoine qui inclut les musées montréalais et qu'elle fédère les acteurs culturels autour du Conseil du patrimoine et du Conseil des arts de Montréal.**
- **Qu'à l'intérieur de son propre champ de juridiction, la Ville de Montréal favorise et facilite l'acquisition de pièces ou collections du patrimoine montréalais.**
- **Que la Ville de Montréal favorise l'établissement de liens entre les musées et les institutions culturelles dont elle a la responsabilité pour la constitution et la diffusion du patrimoine montréalais.**

6. Partenariat Ville – Musées : volet Service

En s'engageant dans une logique de service à la personne en matière culturelle, la Ville de Montréal « inclut l'amélioration de l'offre de services et de la diffusion des informations, la reconnaissance et la visibilité de la culture à l'échelle des quartiers, des écoles, des arrondissements » (p. 15). Sachant qu'elle peut compter sur une certaine « complémentarité et la cohérence des actions des services et des arrondissements » (p. 45) ainsi que des bibliothèques (p. 20), voire des commissions scolaires (p. 21), elle entreprend donc de démocratiser la culture, de donner à tous l'accès aux arts et à la culture.

Nous estimons que pour remplir cette mission, la Ville de Montréal devra être en mesure d'offrir un haut niveau de service culturel, en de multiples lieux, c'est-à-dire d'appliquer les critères de service les plus élevés à l'individu créateur et à l'entité diffuseuse, de s'adapter aux situations géographiques, sociales, économiques et identitaires rencontrées sur son territoire, et de desservir la population en général, les publics les plus éloignés en particulier (services culturels de proximité).

Rappelons que les services aux citoyens priment dans la mission muséale. Les musées servent tous les publics et encouragent la participation active des communautés culturelles. Ils contribuent à la construction d'un espace public (physique, politique et social) plus démocratique et plus créatif. Enracinés dans leur quartier, ils jouent un rôle fondamental dans l'accessibilité à la culture en offrant des services et des activités de proximité qui permettent d'atteindre certains publics et de les rapprocher de la connaissance, de sensibiliser au patrimoine et de favoriser l'appropriation culturelle.

À ce titre, la SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal dispense un haut niveau de services culturels à tous et valorise ses efforts d'actions culturelles de proximité.**
- **Que la Ville de Montréal reconnaisse et soutienne le haut niveau de services culturels dispensés par les musées montréalais.**
- **Que la Ville de Montréal se serve de son réseau culturel municipal pour mieux faire connaître les musées montréalais.**

7. Partenariat Ville – Musées : volet Signalisation

Nous concevons que la Ville de Montréal s'engage « à intégrer dans ses intentions politiques et ses interventions en aménagement une préoccupation constante d'harmonie, de recherche de qualité, et de valorisation de la culture et du patrimoine » (p. 27). Nous jugeons également positif qu'elle développe un plan global en art public, décide de mieux intégrer le design à ses pratiques et se dote d'une signalisation culturelle cohérente (p. 28). Le développement de Montréal passe effectivement par la prise en compte de la dimension formelle, sensible et esthétique de l'espace.

À ce sujet, l'action projetée par la SDMM consiste à créer un parcours d'accès routier aux musées montréalais et le tracé d'un itinéraire culturel et historique piétonnier. L'idée émane d'ailleurs des considérations exprimées lors des *États généraux des musées montréalais* sur le rôle de ces institutions dans l'aménagement du territoire et la qualité de vie des résidants. Dans le projet urbain de la SDMM, les gens sont conviés à découvrir le paysage culturel montréalais sous un angle différent, à travers un jalonnement de panneaux d'information clairs et permanents, installés le long des routes et devant les musées, sur lesquels des textes et des illustrations célèbrent la culture et l'histoire de l'île. Les institutions muséologiques deviennent plus attirantes. Elles ont à cet égard repensé leur environnement immédiat, consolidant par là-même l'identité communautaire. C'est une façon concrète et visible d'illustrer l'unité globale et la diversité interne. En d'autres termes, c'est un élément urbain significatif pour renforcer l'identité métropolitaine et rassembler les différentes parties d'un vaste territoire. La SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal associe les musées montréalais aux réflexions et actions ayant un impact sur l'environnement urbain et la qualité de vie des citoyens (revitalisation, signalisation, mobilier urbain, architecture, paysage, plan lumière).**
- **Que la Ville de Montréal instaure pour l'ensemble des institutions culturelles de Montréal, incluant les musées montréalais, une signalisation touristique et culturelle spécifique qui englobe également le Quartier des spectacles.**
- **À l'évocation d'un plan global d'intervention en art public ², que la Ville de Montréal considère les extérieurs des musées montréalais comme des espaces appropriés pour accueillir les œuvres d'art.**

² p. 27

8. Partenariat Ville – Musées : volet Pluriculturalité

Avec la diversité culturelle et le métissage des identités qui deviennent des caractéristiques croissantes de la société montréalaise, le développement culturel de Montréal s'oriente vers l'affirmation de la pluriculturalité. Dans sa proposition politique, la Ville de Montréal a pris l'heureuse initiative d'aborder le sujet sous l'angle du dialogue des cultures et de la diversité culturelle. Elle y consacre d'ailleurs plusieurs pages³.

Sachant que les droits culturels pour tous et le respect des différences sont les droits les plus récemment reconnus et acquis parmi les droits humains, il mérite d'être mentionné à la Ville de Montréal le formidable potentiel que représentent les musées montréalais pour lutter contre l'indifférence et une certaine tendance à l'absorption. Nous répétons que les musées représentent autre chose que le simple cadre de leçons d'éducation. Ce sont des agoras, des lieux pour apprendre à vivre ensemble, se comprendre mutuellement, transmettre des valeurs, favoriser le dialogue des cultures, se construire une identité, interagir et échanger avec le monde. Ces établissements permanents et enracinés dans la société, avec leurs collections et le regard nouveau qu'ils portent sur les cultures du monde, apportent une contribution significative à la promotion de l'intégration des individus ayant un passé à l'étranger. Ce sont des lieux de formation du lien social, des espaces de culture démocratique tout autant que de respect de l'autre, de sa culture et de son héritage. La *Journée des musées montréalais*, à laquelle il faut noter la participation accrue au fil des ans des familles issues des communautés culturelles, mérite d'être mentionnée. Par ailleurs, les musées montréalais qui possèdent des collections ethnologiques de grande qualité vivent une réalité particulière dont la Ville de Montréal doit tenir compte : la difficile gestion de la diversité ethnoculturelle, du patrimoine vivant ou des traditions orales, pour ne citer que ces exemples. La SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal associe les musées montréalais, en tant que lieux de diversité et de dialogue des cultures, à toutes ses démarches visant à promouvoir la pluriculturalité :**
 - **en aidant les musées montréalais à continuer de s'ouvrir à la pluriculturalité ;**
 - **en s'associant aux musées montréalais dans leur mission de compréhension, d'interprétation, de mise en valeur et de diffusion de la diversité des cultures de Montréal.**

³ p. 15, 16, 20, 25, 26, 38, 39 et 41

9. Partenariat Ville – Musées : volet Communication

La SDMM estime que la valorisation de la société montréalaise, le développement de l'attractivité urbaine et le dynamisme de la métropole nécessitent d'associer les musées montréalais à l'image de marque de la Ville de Montréal dans sa section de politique concernant l'accueil et le rayonnement de la culture (p. 39 et 40). Que l'information soit destinée aux Montréalais, aux touristes, aux entreprises ou aux investisseurs potentiels, les institutions muséologiques font partie des éléments caractéristiques et structurants de l'image d'une agglomération au même titre que les autres composantes institutionnelles, économiques, touristiques et culturelles.

L'acquisition par les musées montréalais de collections d'envergure internationale contribue au rayonnement de la métropole, sans parler de leur participation à des projets muséaux du monde entier... et sans oublier qu'ils représentent de formidables attraits touristiques. À ces titres, les musées montréalais peuvent se révéler d'excellents éléments de marketing urbain, si la municipalité affiche ouvertement sa volonté de faire de *Montréal, une métropole culturelle*. Un partenariat formidable entre la Ville et les Musées pourrait voir le jour dans un contexte mondial où les grandes villes apparaissent de plus en plus comme des destinations touristiques de choix. Lors de son séjour, la clientèle touristique espère toujours vivre une rencontre avec l'héritage artistique, architectural, historique, scientifique et culturel marquant de la localité, pour ne citer qu'eux. Les musées offrent cette possibilité.

La SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal élabore une stratégie de marque mobilisatrice pour la métropole, basée sur la culture et la qualité de la production muséologique métropolitaine.**
- **Que la Ville de Montréal mise sur la présence du milieu culturel et des musées montréalais au sein de ses missions commerciales, et qu'elle inclue le réseau des musées de Montréal à ses visites protocolaires.**
- **Que la Ville de Montréal reconnaisse l'importance de ses musées dans l'établissement de relations internationales et qu'elle favorise le développement de liens et d'échanges culturels entre les musées, petits et grands, avec le réseau muséal des villes auxquelles elle est jumelée, avec le soutien efficace des services concernés.**

IV. LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC

La culture se manifeste dans notre manière de nous comporter avec les autres et d'agir sur l'environnement comme dans la façon dont l'environnement agit sur nous. C'est une interface directe et dynamique entre l'art et la société que la Ville de Montréal se doit de maintenir et renforcer.

L'établissement d'une politique de développement culturel impose d'éclaircir les rapports entre les pouvoirs publics, l'art et le patrimoine dans l'espace public. « Les gouvernements peuvent-ils être les uniques initiateurs de l'introduction de l'art dans l'espace public ou, au contraire, doivent-ils s'abstenir de toute forme d'intervention dans ce domaine et laisser le citoyen se réappropriier l'art ? » (Cyril Wolmark, *L'art public en France*, 1998.)

La Ville doit-elle promouvoir un ancrage territorial ou l'itinérance de l'art dans l'espace public ? Sa permanence ou sa temporalité ?

Nous croyons que le réinvestissement culturel de l'espace public, qui nous permettra finalement de mieux vivre ensemble, passe par la réutilisation de l'espace vide, le transport des créations de lieu en lieu, l'exposition hors les murs, la performance artistique en direct, la promotion des actions itinérantes (bibliobus, muséobus, etc.) et une bonne vitalité du milieu artistique et culturel avant tout. Pour que la culture sur son territoire soit considérée comme la représentation de la culture de la région métropolitaine et s'exporte, la politique municipale devra également prendre conscience du travail des artistes et des lieux de diffusion :

- Faire état de la richesse et de la complexité du rôle quotidien des artistes dans la créativité, l'innovation et le développement urbain.
- S'orienter vers la constitution d'espaces d'échange et de médiation avec les artistes.
- Encourager l'aide aux artistes pour qu'ils explorent leur créativité librement et vivent décemment de leur art.
- Demeurer solidaire et en mesure de recevoir et retenir les artistes sur le sol métropolitain.

La SDMM recommande :

- **Que la Ville de Montréal fasse la promotion et favorise l'itinérance et la temporalité de l'art dans l'espace public.**
- **Que la Ville de Montréal invite les artistes à participer à ses projets d'aménagement urbain.**
- **Que la Ville de Montréal se dote d'une stratégie en art public pour que l'art appartienne à la vie de tous les jours.**

V. CONCLUSION

Tout au long de la consultation publique sur la *Proposition de Politique de développement culturel pour la ville de Montréal*, la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM) aura mis en exergue le rôle essentiel que jouent les musées de Montréal dans la démocratie de l'accès à la culture, l'éducation, l'enrichissement du savoir, la conservation du patrimoine, le développement local, l'environnement urbain, les droits culturels, la vie sociale et le dynamisme culturel de la métropole. La SDMM aura souligné l'émergence de problématiques culturelles communes aux musées montréalais et à la Ville de Montréal.

En outre, cette consultation aura permis à la SDMM de s'interroger sur les moyens qu'il faudrait mobiliser afin de consolider la vitalité des musées montréalais et mieux les intégrer à la ville et à la vie communautaire.

« À côté du manque de moyens, c'est bien du manque de mentalités dont notre milieu pâtit. Dans quelques mois, dans quelques années, dirons-nous "les textes existent, il suffit de les appliquer" ? Doit-on craindre une "promulgation invisible" ? Avant de faire confiance aux textes et aux institutions, faisons davantage confiance aux hommes et aux femmes de bonne volonté. » (Thomas Compère-Morel, *La loi relative aux musées de France*, 2003.)

Il s'agit maintenant de créer un véritable partenariat Ville – Musées qui donnera au réseau des musées montréalais une place au sein des politiques municipales pour continuer de faire de ces institutions permanentes des outils de démocratie culturelle, de développement urbain et d'aménagement culturel.

ANNEXES

RÉCLAMATIONS

- Que la Ville de Montréal affirme son leadership politique en développant un projet de ville s'appuyant sur un cadre législatif et fiscal propice à l'établissement d'une véritable métropole.
- Que la Ville de Montréal réévalue ses structures politiques et administratives municipales afin d'instituer cohérence et cohésion dans la répartition des pouvoirs et des responsabilités entre l'administration centrale et les arrondissements, notamment en matière de développement culturel.
- Que le projet de développement d'une ville métropolitaine soit un enjeu public lors du prochain rendez-vous électoral.
- Que les Montréalais puissent se prononcer sur une proposition politique de développement culturel qui détermine clairement les pouvoirs de la métropole compte tenu de l'étendue de son territoire, de son poids démographique et de sa diversité culturelle.
- Que la Ville de Montréal prenne des dispositions préalables à la mise en œuvre de sa politique de développement culturel, à savoir :
 - qu'elle élabore un plan de développement culturel pour la ville de Montréal et énonce ses priorités d'action ;
 - qu'elle quantifie et évalue régulièrement les ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs en matière de développement culturel.

RECOMMANDATIONS

- Que la Ville de Montréal crée un forum permanent sur le développement culturel de la métropole, qui réunisse tous les acteurs des milieux des arts, de la culture, de l'éducation, de la santé et des affaires ainsi que les communautés locales autour d'une table de recherche et de discussion sur l'avancement du développement culturel et les conditions de son expansion à Montréal.
- Que le Conseil des arts de Montréal profite de son déjeuner annuel pour remettre à la fois le Grand Prix aux organismes artistiques et le Prix Arts-Affaires de Montréal.
- Que la Ville de Montréal précise son plan d'action à l'endroit des organismes artistiques et culturels non municipaux.
- Que la Ville de Montréal énonce dans sa politique de développement culturel un plan de croissance du financement du Conseil des arts de Montréal pour les 5 ans à venir.
- Que la Ville de Montréal affirme son leadership en matière de développement culturel et se donne les moyens nécessaires pour demeurer l'intermédiaire privilégié du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans la conclusion d'une entente-cadre MCCQ – Ville.
- Que la Ville de Montréal fasse l'inventaire de son action de soutien aux musées montréalais dans le but de préciser, structurer et renforcer ce soutien, et qu'elle se donne des orientations de développement à ce chapitre.
- Que la Ville de Montréal et son Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie s'engagent dans une formule de partenariat continu et à long terme avec le réseau des musées montréalais.
- Que la Ville de Montréal valorise la place de l'éducation artistique et culturelle dans ses intentions politiques et qu'elle associe les musées montréalais à ses interventions auprès des milieux scolaires.
- Que la Ville de Montréal soutienne la création de lieux polyvalents dans les musées montréalais pour l'accueil de groupes scolaires dans le cadre de circuits muséologiques et d'activités en arts, technologies et patrimoine.
- Que la Ville de Montréal inscrive les musées montréalais au nombre des lieux de savoir et les associe en qualité de partenaires à toute démarche stratégique de développement à cet égard.

RECOMMANDATIONS (suite)

- Que la Ville de Montréal encourage et assiste de façon durable les musées montréalais dans leurs efforts d'accessibilité physique et intellectuelle au savoir le plus large possible.
- Que la Ville de Montréal mette sur pied un réseau de veille patrimoniale, en collaboration avec la SDMM, pour repérer et orienter le patrimoine montréalais, local et international, vers des lieux de conservation adéquats.
- Que la Ville de Montréal favorise le développement d'un réseau du patrimoine qui inclut les musées montréalais et qu'elle fédère les acteurs culturels autour du Conseil du patrimoine et du Conseil des arts de Montréal.
- Qu'à l'intérieur de son propre champ de juridiction, la Ville de Montréal favorise et facilite l'acquisition de pièces ou collections du patrimoine montréalais.
- Que la Ville de Montréal favorise l'établissement de liens entre les musées et les institutions culturelles dont elle a la responsabilité pour la constitution et la diffusion du patrimoine montréalais.
- Que la Ville de Montréal dispense un haut niveau de services culturels à tous et valorise ses efforts d'actions culturelles de proximité.
- Que la Ville de Montréal reconnaisse et soutienne le haut niveau de services culturels dispensés par les musées montréalais.
- Que la Ville de Montréal se serve de son réseau culturel municipal pour mieux faire connaître les musées montréalais.
- Que la Ville de Montréal associe les musées montréalais aux réflexions et actions ayant un impact sur l'environnement urbain et la qualité de vie des citoyens (revitalisation, signalisation, mobilier urbain, architecture, paysage, plan lumière).
- Que la Ville de Montréal instaure pour l'ensemble des institutions culturelles de Montréal, incluant les musées montréalais, une signalisation touristique et culturelle spécifique qui englobe également le Quartier des spectacles.

RECOMMANDATIONS (suite)

- À l'évocation d'un plan global d'intervention en art public, que la Ville de Montréal considère les extérieurs des musées montréalais comme des espaces appropriés pour accueillir les œuvres d'art.
- Que la Ville de Montréal associe les musées montréalais, en tant que lieux de diversité et de dialogue des cultures, à toutes ses démarches visant à promouvoir la pluriculturalité :
 - en aidant les musées montréalais à continuer de s'ouvrir à la pluriculturalité ;
 - en s'associant aux musées montréalais dans leur mission de compréhension, d'interprétation, de mise en valeur et de diffusion de la diversité des cultures de Montréal.
- Que la Ville de Montréal élabore une stratégie de marque mobilisatrice pour la métropole, basée sur la culture et la qualité de la production muséologique métropolitaine.
- Que la Ville de Montréal mise sur la présence du milieu culturel et des musées montréalais au sein de ses missions commerciales, et qu'elle inclue le réseau des musées de Montréal à ses visites protocolaires.
- Que la Ville de Montréal reconnaisse l'importance de ses musées dans l'établissement de relations internationales et qu'elle favorise le développement de liens et d'échanges culturels entre les musées, petits et grands, avec le réseau muséal des villes auxquelles elle est jumelée, avec le soutien efficace des services concernés.
- Que la Ville de Montréal fasse la promotion et favorise l'itinérance et la temporalité de l'art dans l'espace public.
- Que la Ville de Montréal invite les artistes à participer à ses projets d'aménagement urbain.
- Que la Ville de Montréal se dote d'une stratégie en art public pour que l'art appartienne à la vie de tous les jours.

MUSÉES MONTRÉALAIS MEMBRES DE LA SDMM

Bibliothèque nationale du Québec

La Bibliothèque nationale du Québec rassemble et conserve en permanence le patrimoine documentaire québécois publié, de même que toute documentation relative au Québec et publiée à l'extérieur du Québec. Elle assure également la diffusion de ce patrimoine documentaire.

Biodôme de Montréal

Sous un seul et même toit, celui du Biodôme de Montréal, le visiteur vit successivement au rythme de la forêt tropicale, de la forêt laurentienne, du Saint-Laurent marin et du monde polaire où l'on trouve des milliers de plantes et d'animaux vivants.

Biosphère d'Environnement Canada

Centre d'observation environnementale, la Biosphère d'Environnement Canada se consacre à l'eau et à l'écosystème formé par le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs.

Centre Canadien d'Architecture

À la fois musée et centre d'études d'envergure internationale, le Centre Canadien d'Architecture se classe parmi les musées les plus importants du monde grâce à sa collection d'un demi-million d'artefacts consacrés à l'architecture et à son histoire.

Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal

Il faut découvrir le nouveau musée de classe mondiale de l'Holocauste au Canada. Un parcours inoubliable à travers tragédies et triomphes, et un réquisitoire radical contre l'antisémitisme et l'indifférence.

Centre des sciences de Montréal

Le Centre des sciences de Montréal est le seul centre de science et de technologie au Québec. Grâce à son approche originale basée sur l'interactivité, l'authenticité et le changement, il réinvente la façon d'apprivoiser la science et de découvrir les technologies qui font partie du quotidien.

MUSÉES MONTRÉALAIS MEMBRES DE LA SDMM (suite)

Centre d'histoire de Montréal

Le Centre d'histoire de Montréal fait revivre l'aventure montréalaise depuis 1642 jusqu'à aujourd'hui. Objets, maquettes, décors et bandes sonores incitent au voyage dans le temps.

Cinémathèque québécoise

La Cinémathèque québécoise possède deux salles exceptionnelles servant à la projection de films, d'émissions de télévision et de vidéos de toutes les époques et de tous les pays : plus de 1000 séances par année. Des expositions thématiques sont également au programme.

Écomusée du fier monde

Situé dans un ancien bain public, l'Écomusée du fier monde propose une découverte du monde ouvrier et des quartiers populaires de Montréal à travers l'histoire du quartier Centre-Sud.

Galerie Leonard et Bina Ellen

La Galerie Leonard et Bina Ellen, galerie universitaire, se consacre à l'interprétation, à la présentation et à l'acquisition d'œuvres d'art canadiennes.

Galerie d'art Stewart Hall

La Galerie d'art Stewart Hall, située dans le Centre culturel historique de Pointe-Claire, est reconnue pour la variété de sa programmation d'expositions.

Insectarium de Montréal

L'Insectarium de Montréal abrite une collection de plusieurs milliers d'insectes provenant de tous les coins de la planète. Unique en Amérique, ce musée original bourdonne d'activités pour la famille.

Jardin botanique de Montréal

Grâce à sa collection de 22 000 espèces et cultivars de plantes, ses dix serres d'exposition, sa trentaine de jardins thématiques, ses recherches et programmes d'animation, le Jardin botanique de Montréal se classe parmi les plus importants et les plus beaux jardins botaniques du monde.

MUSÉES MONTRÉALAIS MEMBRES DE LA SDMM (suite)

Lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne-Cartier

Ce lieu historique national est un centre d'interprétation qui commémore la vie et l'œuvre de Sir George-Étienne Cartier, l'un des artisans de la Confédération canadienne, vues à travers le faste de la vie bourgeoise montréalaise du XIX^e siècle.

Lieu historique national du Canada du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine

Point de départ et d'arrivée des expéditions de traite, ce site témoigne de l'apogée de l'industrie pelletière dans la région montréalaise au XVIII^e siècle et jusqu'au début du XIX^e siècle, période importante de contact entre Amérindiens et Européens.

Maison Saint-Gabriel

Il s'agit de l'une des plus anciennes maisons de ferme du XVII^e siècle encore existante à Montréal. Achetée en 1668 par Marguerite Bourgeoys pour y accueillir les Filles du Roy, la Maison Saint-Gabriel rappelle la vie quotidienne des premiers arrivants.

Musée de Lachine

Des expositions y sont offertes au public dans quatre bâtiments, dont deux ont été érigés à la fin du XVII^e siècle. Le Musée de Lachine présente aussi le plus grand jardin de sculptures du Canada.

Musée des beaux-arts de Montréal

Le Musée des beaux-arts de Montréal a été l'un des premiers établissements muséologiques en Amérique du Nord à se monter une collection encyclopédique digne de ce nom. Depuis 1860, un ensemble comprenant plus de 30 000 objets, de l'Antiquité à nos jours, a été constitué.

Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal présente l'histoire des origines de Montréal, de son premier hôpital, l'Hôtel-Dieu fondé par Jeanne-Mance, et celle des Hospitalières de Saint-Joseph qui ont continué son œuvre.

MUSÉES MONTRÉALAIS MEMBRES DE LA SDMM (suite)

Musée des maîtres et artisans du Québec

Le Musée des maîtres et artisans du Québec a pour mission la mise en valeur du patrimoine culturel québécois, par l'entremise des arts et des traditions artisanales du Québec d'hier et d'aujourd'hui.

Musée du Château Dufresne

Résidence de style Beaux-Arts, le Musée du Château Dufresne évoque par sa décoration et son mobilier la richesse de la bourgeoisie francophone de Montréal des années 1920 à 1950.

Musée du Château Ramezay

Autrefois résidence du Gouverneur de Montréal, le Musée du Château Ramezay, édifice du XVIII^e siècle, offre par sa riche collection un contact unique avec l'histoire de Montréal, du Québec et du Canada, depuis la préhistoire amérindienne jusqu'au début du XIX^e siècle.

Musée d'art contemporain de Montréal

S'élevant sur le site de la Place des Arts, le Musée d'art contemporain de Montréal est la seule institution muséale au Canada vouée exclusivement à l'art contemporain. C'est l'endroit idéal pour découvrir la richesse de la création québécoise et les grands courants artistiques internationaux.

Musée Juste pour rire

Le Musée Juste pour rire est à la fois un centre d'exposition et un lieu de médiatisation documentaire qui contribue à la valorisation, à la recherche et à la diffusion des phénomènes du rire, de l'humour et de la fantaisie.

Musée Marc-Aurèle Fortin

Ce musée présente les œuvres de Marc-Aurèle Fortin, l'un des plus remarquables peintres paysagistes du Québec, qui a touché à de multiples modes d'expression tels que l'aquarelle, l'huile, le pastel, la gouache et la gravure.

MUSÉES MONTRÉALAIS MEMBRES DE LA SDMM (suite)

Musée Marguerite-Bourgeoys

Le Musée Marguerite-Bourgeoys présente des œuvres et des objets sacrés, des artefacts préhistoriques, un site archéologique datant de plus de 400 ans avant Jésus-Christ, en plus de mettre en valeur la vie de Marguerite Bourgeoys, première éducatrice de Montréal.

Musée McCord d'histoire canadienne

Le Musée McCord d'histoire canadienne abrite une collection riche et diversifiée qui le place parmi les plus importants musées d'histoire au Canada.

Musée Redpath

Premier bâtiment québécois conçu spécialement pour abriter un établissement muséologique, le Musée Redpath renferme des objets se rapportant à l'archéologie, la botanique, la géologie et la paléontologie, regroupés au fil des années par les chercheurs et enseignants de l'Université McGill.

Musée Stewart au Fort de l'île Sainte-Hélène

Quatre siècles d'histoire, à compter de la découverte du Nouveau Monde, sont présentés au Musée Stewart au moyen de collections uniques d'ustensiles, d'armes anciennes, d'instruments scientifiques et de navigation, ainsi que de cartes anciennes.

Planétarium de Montréal

Le Planétarium de Montréal offre à un public de tous âges des spectacles multimédias destinés à vulgariser l'univers fascinant de l'astronomie et de l'exploration spatiale.

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

Sur les lieux mêmes de la fondation de Montréal, le Musée Pointe-à-Callière, qui renferme d'authentiques vestiges, raconte l'évolution de Montréal depuis l'occupation amérindienne jusqu'à nos jours.

RÉFÉRENCES

- COMPÈRE-MOREL, Thomas. *Dossier : la loi relative aux musées de France*, Conseil international des musées (ICOM), mai 2003.
- DILYS, Alexandra. *Traduire la notion de politique culturelle*, 2001, [site Internet <http://cru.chateau.free.fr/dilys.htm>].
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Le cadre d'aménagement et les orientations gouvernementales en matière d'aménagement et de développement de la région métropolitaine de Montréal, 2002-2021*, juin 2001.
- JEAN, Yves. « Du développement local au développement durable : la nécessaire mutation culturelle de l'État et des élus », in GONIN, Charef M. *Les émigrés / immigrés acteurs de développement ?*, Sud-contact, juin 2004.
- LAMBERT, Phyllis. « La chaîne écologique des musées », *Musées*, vol. 9, n° 3-4, automne-hiver 1986.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE DU QUÉBEC. *Le livre blanc sur la réorganisation municipale au Québec*, 2000.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Examen territorial de l'OCDE : Montréal*, janvier 2004.
- PERRET, Jacques, et Guy SAEZ. *Institutions et vie culturelles*, La documentation française, 1995.
- QUÉBEC. *Charte de la Ville de Montréal*, L.R.Q., chapitre C-11.4.
- SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS. *Actions musées, musées d'action*, brochure promotionnelle, automne 2003.
- SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS. *Inscrire les musées dans la dynamique culturelle de Montréal*, évolution des réflexions sur une politique culturelle municipale, mai 2004.
- SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS. *Le projet de politique culturelle de la Ville de Montréal : pour un renouvellement du geste politique, de la réflexion sur le rôle politique de la Ville de Montréal dans le développement culturel*, mémoire suite au rapport du Groupe-conseil sur la politique culturelle municipale de juin 2003, octobre 2003.
- SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS. *Montréal, une ville, ses musées*, rapport final des États généraux des musées montréalais, 5, 6 et 7 mars 2003.

- *Sommet Mondial sur le Développement Durable*, Johannesburg, 26 août au 4 septembre 2002, [site Internet www.sommetjohannesburg.org].
- UNESCO. *Rapport mondial sur la culture : Culture, créativité et marchés*, 1998.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle*, rapport du Groupe-conseil, 2 juin 2003.
- VILLE DE MONTREAL. *Montréal. Métropole culturelle*, proposition de politique de développement culturel pour la ville de Montréal, novembre 2004.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Plan d'urbanisme de Montréal*, novembre 2004.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Projet de politique du patrimoine*, novembre 2004.
- WOLMARK, Cyril. *L'art public en France : l'œuvre, l'artiste et la responsabilité de l'État*, fiche d'expérience, France, septembre 1998.